

Société | A La Rochelle, la loi s'apprend dès l'adolescence



Sensibiliser les jeunes aux lois françaises, de leur naissance aux conséquences en cas de leur non respect, c'est un défi pédagogique que l'agglomération rochelaise relève chaque été depuis seize ans. Chaque première quinzaine de juillet, elle organise avec les centres sociaux des visites des grandes instances de ce monde en lien avec la loi : les polices municipales et nationales, le SDIS, le tribunal, l'Assemblée Nationale et même la prison de Saint-Martin-de-Ré. Une expérience dont les jeunes, âgés de 12 à 16 ans, ne sortent pas inchangés.

« Ils arrivent souvent avec beaucoup de préjugés et repartent la plupart du temps avec un regard différent », observe Séverine Lacoste, qui mène le projet en tant que vice-présidente de la CdA de La Rochelle en charge de la politique de la Ville. « Parfois, les rencontres dans ces différents univers professionnels suscitent même des vocations : certains jeunes rentrent chez en disant qu'ils veulent devenir pompiers, policiers, magistrats... ». L'histoire ne dit pas si ces vœux pieux se sont concrétisés dans le temps, mais d'après les adultes de leur entourage, le programme garde visiblement un effet durable sur eux. Ils sont 60 à 70 ados à en bénéficier chaque été, par l'intermédiaire des centres sociaux de l'agglomération. Cette année, les équipes des quartiers Port-Neuf et Tasdon-Les Minimes à La Rochelle, et des communes de Saint-Rogatien, Aytré, Sainte-Soulle, La Jarne et Dompierre-sur-Mer étaient inscrites à ce « rallye citoyen ».

Cette épopée de 15 jours commence avec le début des vacances, généralement par la visite de l'Assemblée Nationale à Paris. Puis elle se poursuit sur la quinzaine, par des visites de casernes où les hommes du feu comme les forces de l'ordre expliquent leur métier à travers des ateliers ludiques et didactiques : démonstration d'interpellation en cas de refus d'obtempérer, intervention d'un chien d'attaque, travail avec la brigade canine des stupéfiants, etc. Les professionnels leur demandant parfois de mettre la main à la pâte. Les jeunes sont ravis, mais ce n'est pas forcément le type de rencontres qui les marquent le plus.

Impressionnant, un procès en correctionnel

Selon Cyriane, 12 ans, et Maria, 15 ans, du centre social d'Aytré, c'est la reconstitution d'un procès de correctionnel au tribunal de grande instance de La Rochelle qui les a le plus marqués. « Parce que c'était la première fois et que peut-être on en verra jamais d'autres de notre vie », racontent les adolescentes. Deux magistrats leur ont expliqué le fonctionnement d'un tribunal avant de faire jouer à une dizaine d'entre eux les rôles

des différents protagonistes d'une audience. Forte impression garantie. En deuxième lieu de leur palmarès vient la prison de Saint-Martin-de-Ré, connue pour son austérité et ses peines longues. Les filles ont appris « plein de choses qu'on ne savait pas », même si elles n'ont pu visiter que l'entrée de la prison. « On se savait pas que les détenus pouvaient travailler ou se marier, par exemple », racontent-elles. En troisième position vient la visite de l'Assemblée Nationale. C'est du moins ce qu'à préféré Lucas, 16 ans, lui aussi au centre social d'Aytré : « C'est là que se font les lois, et donc un peu l'Histoire avec. C'est un bon complément à nos cours d'éducation civique, ça rend les choses concrètes ».

Ce « rallye citoyen » s'est achevé par un quizz pour tester les connaissances résiduelles des jeunes sur leurs visites. Les meilleures réponses par équipe (par centre social) ont été récompensées par une remise de diplôme du citoyen, le 21 juillet à la communauté d'agglomération de La Rochelle. L'équipe d'Aytré s'est hissée sur la plus haute marche du podium.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 22/07/2018

[Url de cet article](#)